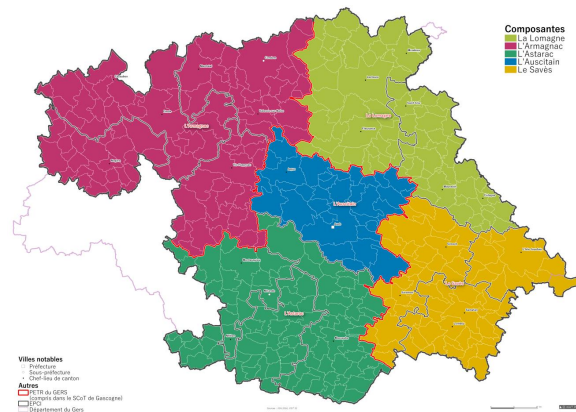


Commission territoriale du SCoT

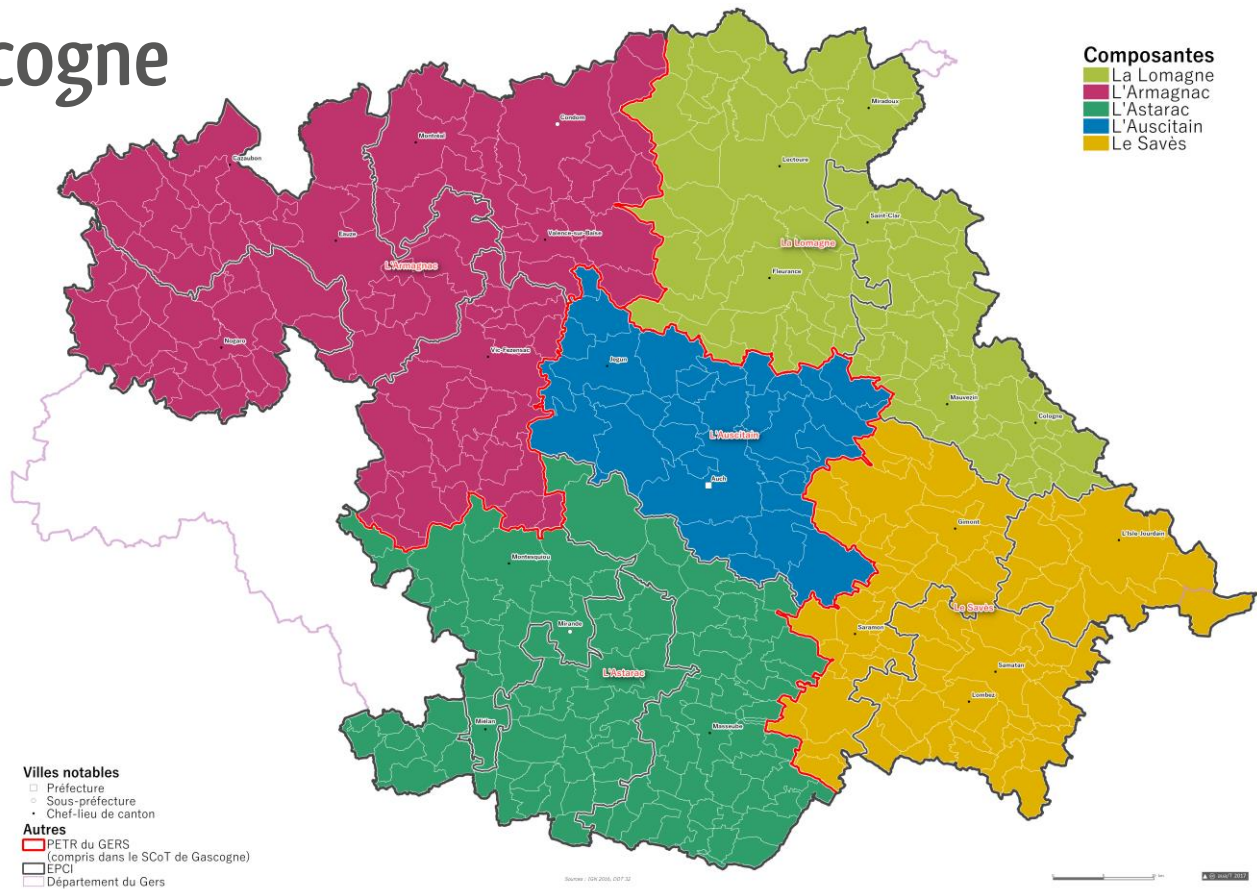
« A l'écoute des territoires »



Le SCoT de Gascogne

Chiffres clés

- 397 communes
- 13 EPCI
- 3 PETR
- 180 000 habitants
- + 970 hab./an
- 79 350 résidences principales
- 65 300 emplois

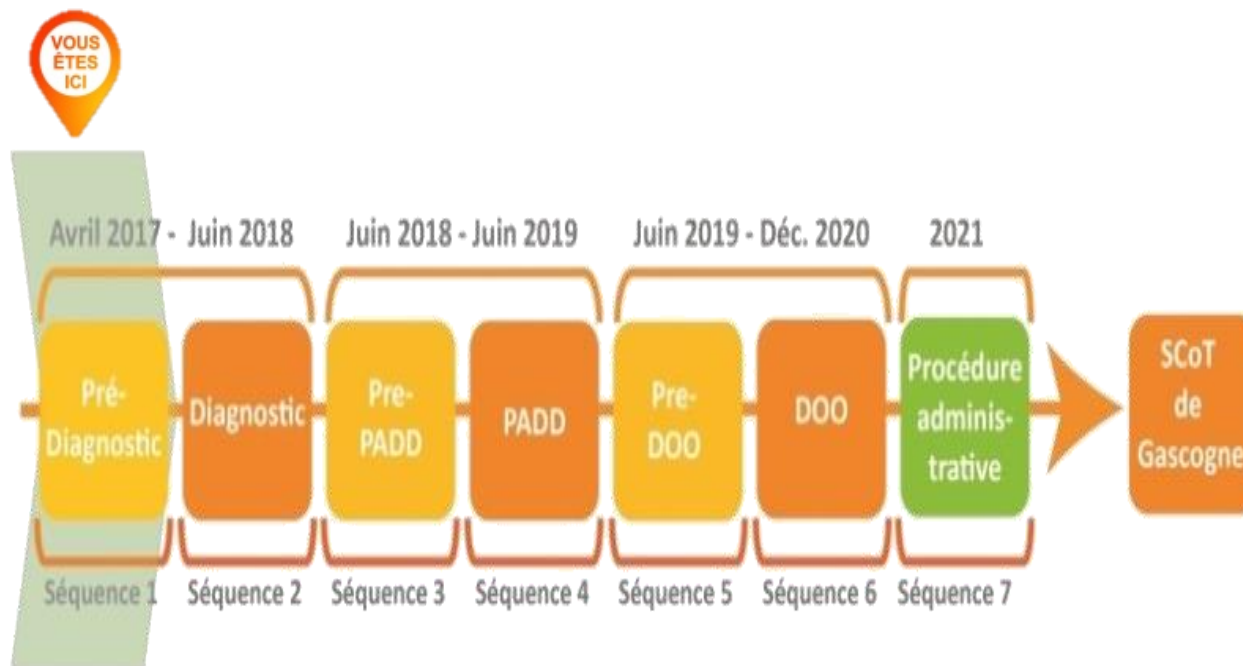


- 1** **Vers un projet partagé / Plénière**
Lancement de la commission territoriale
- 2** **Le SCoT qu'es aquò ? / Plénière**
SCoT > SCoT de Gascogne > Séquence 1 > Echanges avec la salle
- 3** **Le projet de territoire / Plénière**
PETR / charte / échange avec la salle
- 4** **Territoires du quotidien / Ateliers**
Jeu d'acteurs / 7 thèmes
- 5** **Vision partagée / Plénière**
Retour sur les territoires du quotidien / suites à donner ...

1

Vers un projet
partagé

Commissions du SCoT: Pourquoi, pour qui ?



Commissions du SCoT: Pourquoi, pour qui ?



SCoT de Gascogne
Elaboration

Séquence 1 : Pré-diagnostic - avril/ juillet 2017



aua/T

SCoT de Gascogne
Elaboration
1^{ère} Conférence du SCoT
« A l'écoute des territoires »
Salle du Mouzon, à Auch le 15 mai 2017

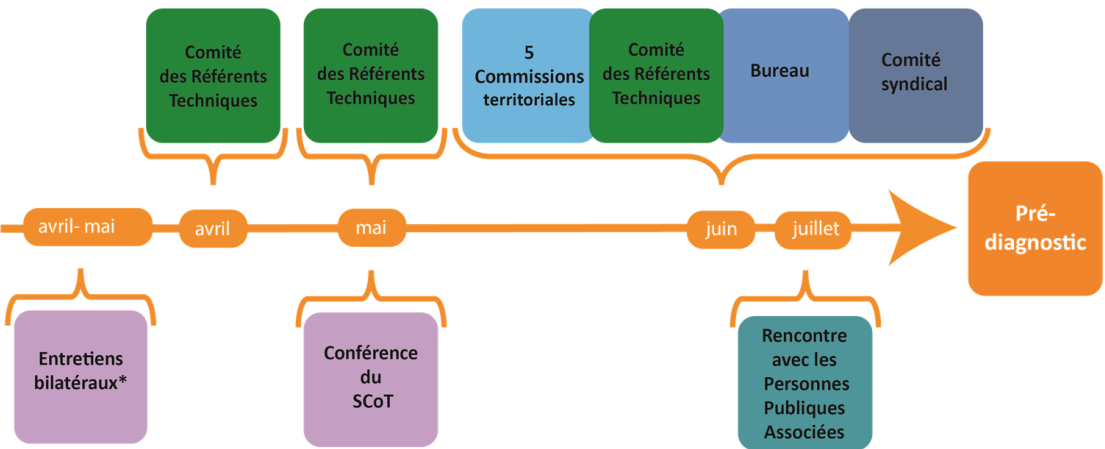
Le SCoT de Gascogne constitue l'outil stratégique de mise en cohérence des politiques publiques touchant à toutes les dimensions de la vie quotidienne. Il offre aux élus un espace de dialogue et d'échanges privilégiés. Le SCoT de Gascogne est un projet politique fort qui va nous permettre de définir une ambition et une vision pour le devenir de nos territoires.

La force d'une démarche collective à 180 000 habitants, 65 000 emplois, 13 intercommunalités, 3 FRET et 2 200 km² voilà en quelques chiffres ce que représente le SCoT de Gascogne que nous souhaitons construire ensemble en « partant » des territoires pour y « revenir ».

L'objectif de ce projet est de contribuer à organiser un espace de vie, d'attente et d'actions collectives, équilibré, durable, solidaire, performant et attractif.

Au cours de cette première conférence, le Syndicat Mixte du SCoT de Gascogne, en partenariat avec l'agence d'urbanisme et d'aménagement Toulouse, aire urbaine (aua/T) a réuni les élus des communes, EPCI et FRET du territoire pour créer une première dynamique, faire s'exprimer les acteurs en particulier les élus pour qu'ils s'approprient la démarche et appréhendent le périmètre. Ce premier rendez-vous s'inscrit également dans un objectif de partage des différentes visions du territoire et d'échanges sur les premières attentes et priorités pour les territoires.

Elisabeth Dupuy-Misereand
Présidente du Syndicat Mixte du SCoT de Gascogne



*aua/T
Elus du Bureau
Services urbanisme
PPA

Dominante bleue : élus du territoire du SCoT
Dominante verte : référents techniques EPCI/PETR
Dominante violette : élus du territoires, référents techniques
Dominante turquoise : représentants des PPA

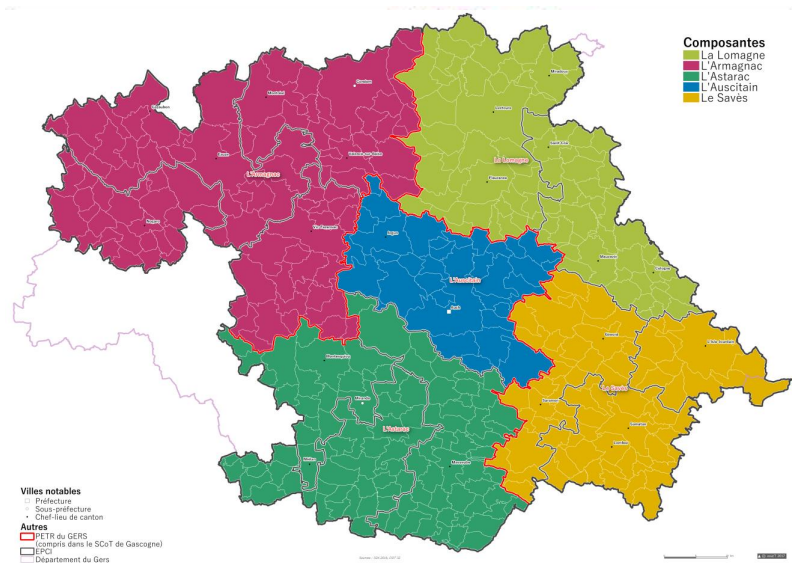
Commissions territoriales : Pourquoi, pour qui ?

■ Des objectifs préalables

- Lancer la démarche SCoT
- Appréhender le fonctionnement de(s)territoire(s)
- Echanger

■ Une participation large

- Elus et techniciens des communes, EPCI et PETR de la composante
- Comité syndical et élus référents



2

SCoT, qu'es aquò ?

Le SCoT, qu'es aquò ?

- Un **projet** de territoire **par les élus** du territoire **pour les habitants** du territoire
- Un outil de **planification stratégique** à grande échelle
- Un **dispositif réglementaire** défini et organisé par le Code de l'urbanisme
- Un **document « vivant »**, qui appelle un suivi et une évaluation au moins tous les 6 ans et qui peut évoluer

Le SCoT n'est...

- pas un «super PLU(i)» :
 - il ne détermine pas de zonage, mais des orientations et objectifs ;
 - il donne un cadre aux autres politiques publiques locales, avec lequel celles-ci doivent être compatibles (= non contradiction) ;
- pas un document de programmation :
 - il ne programme pas la réalisation de travaux, aménagements, équipements...
- pas un projet de société :
 - il n'impacte pas l'accès à l'emploi, la carte scolaire, les équipements de santé...

Articulation des exercices

SDAGE, SAGE, PGRI,
Directive de protection
et de mise en valeur
des paysages,
SRADDET

Projets d'équipement
(Etat, Collectivités,
établissements et
services publics),
SRCE

Doit être compatible avec

Doit prendre en compte

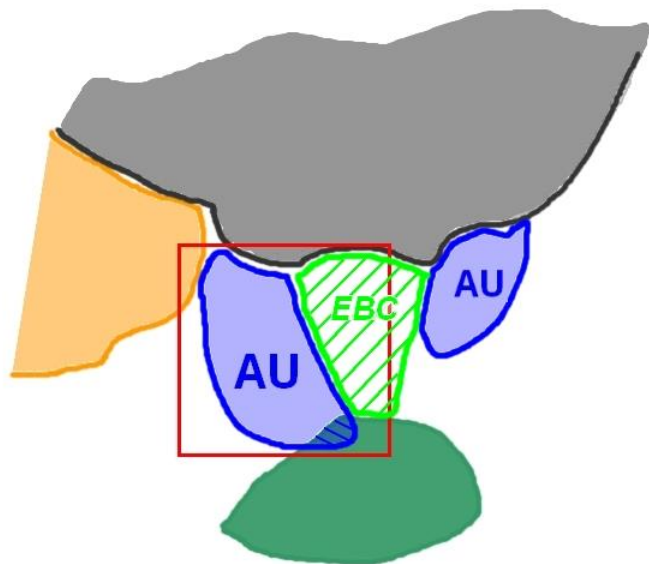
SCoT intégrateur

Doivent être compatibles avec

**PLH, PDU,
PLU/i, Projets > 5000m²,
Contrat de Ville
Autorisations commerciales**

Qu'est-ce que la compatibilité ?

Compatible



Compatibilité n'est pas conformité

Est compatible avec une règle ce qui ne s'oppose pas à la règle : il s'agit de ne pas remettre en cause les options principales...

-  Espace urbanisé
-  Espace agricole protégé
-  Espace naturel protégé
-  Territoire d'extension prévu au SCoT

Comment apprécier la compatibilité ?

- N'empêche pas la réalisation des objectifs/orientations du SCoT
- S'apprécie au cas par cas
- S'apprécie dans son ensemble

- Un principe qui peut être éclairé par
 - Conseils du Syndicat mixte
 - Outils pratiques (cahiers, fiches, ...)



Qui apprécie la compatibilité ?

PLU

- *EPCI / communes* → lors de l'élaboration des documents et projets locaux (PLU, PLH...)

Syndicat mixte

SCoT
de Gascogne

- *Le syndicat mixte* → il donne un avis



- *Etat* → DDT, DREAL, contrôle de légalité



- *Juge administratif* → si recours, juge formellement de la compatibilité ou non d'une procédure avec le SCoT

Contenu du SCoT

LE RAPPORT DE PRESENTATION :
Analyser, justifier et évaluer



LE PADD :
Le projet politique



LE DOO :
La mise en œuvre du PADD



Contenu du SCoT

LE RAPPORT DE PRESENTATION : *analyser, justifier et évaluer*



Le diagnostic établi :

Les prévisions économiques et démographiques

Besoins en matière de ...

- Vieillesse de la population
- Développement économique
- Aménagement de l'espace
- Environnement et biodiversité
- Agriculture et préservation du potentiel agronomique
- Equilibre social de l'habitat
- Transports
- Equipements et services
- Réseaux, assainissement, déchets, eau...



Un diagnostic pour comprendre et choisir

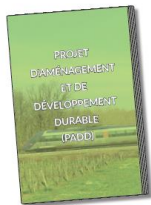
Révéler les besoins et dynamiques à l'œuvre

Hierarchiser les leviers à mobiliser



Contenu du SCoT

LE PADD : *le projet politique*



Fixe les objectifs des politiques publiques en matière :

- Urbanisme
- Logement
- Transports et déplacements
- Implantation commerciale
- Equipements structurants »
- Développement économique, touristique et culturel
- Développement des communications électroniques
- Qualité paysagère
- Protection et mise en valeur des espaces naturels, agricoles et forestier
- Préservation et mise en valeur des ressources naturelles
- Lutte contre l'étalement urbain
- Préservation et remise en bon état des continuités écologiques



Tire les conséquences du diagnostic

Doit être largement débattu

Affirme clairement la politique en matière d'aménagement de son territoire



Contenu du SCoT

LE DOO : *la mise en œuvre du PADD*



Décline les orientations et détermine :

« Les orientations générales de l'organisation de l'espace et les grands équilibres entre les espaces urbains et à urbaniser et les espaces ruraux, naturels, agricoles et forestiers »

« Les conditions d'un développement urbain maîtrisé et les principes de restructuration des espaces urbanisés, de revitalisation des centres urbains et ruraux, de mise en valeur des entrées de ville, de valorisation des paysages et de prévention des risques »

« Les conditions d'un développement équilibré dans l'espace rural entre l'habitat, l'activité économique et artisanale, et la préservation des sites naturels, agricoles et forestiers » Art. L141-5



Traduit les orientations du PADD de manière concrète (prescriptions, recommandations, objectifs chiffrés par secteurs ou par communes ...)

Assure la cohérence d'ensemble des orientations

C'est LE document OPPOSABLE aux PLUi et PLU, PLH, PDU et cartes communales et principales opérations d'aménagement (ZAD, ZAC, lotissements de plus de 5000 m², réserves foncières de plus de 5 ha...)

Contenu du SCoT

LE DOO : *la mise en œuvre du PADD*

Les grands thèmes abordés dans le DOO

Gestion économe de l'espace

Protection d'espaces agricoles, naturels et urbains

Habitat

Equipement commercial et artisanal

Transports et déplacements

Equipements et services



3

Projet de territoire

PETR Portes de Gascogne

4

Territoires du quotidien

Les territoires du quotidien

■ Jeu d'acteurs

Objectif : identifier les bassins de vie vécus / perçus

Format : « faire définir » l'attractivité (où se soigner ? où consommer ? ...)

2 temps :

- Un exercice individuel
 - Une fiche de renseignements, 7 thèmes,
- Une répartition de profils types par binômes
 - Une carte par thème, 7 thèmes, approche flux

Description de sa relation au territoire

Un exercice individuel

Une fiche de renseignements, 7 thèmes

Les territoires du quotidien

Jeu d'acteurs

Syndicat mixte
SCOT
de Gascogne

Commission territoriale
Atelier - « Territoires du quotidien » (jeu d'acteurs)
Mercredi 7 juin 2017

Objectif : - identifier les bassins de vie perçus / vécus
- faire émerger l'attractivité des territoires

Profession	
Age	moins de 30 ans <input type="checkbox"/>
	30 à 44 ans <input type="checkbox"/>
	45 à 65 ans <input type="checkbox"/>
	Plus de 65 ans <input type="checkbox"/>
Commune de résidence	
Intercommunalité	

Thème 1 : commerce

où achetez-vous ...	Commune (une seule réponse)
- le pain ?	
- vos courses hebdomadaires ?	
- vos produits en vente directe ?	
- des chaussures ?	

Thème 2 : santé / bien être

où trouvez-vous ...	Commune (une seule réponse)
- un généraliste ?	
- un spécialiste ?	
- un pharmacien ?	
- un coiffeur ?	

Thème 3 : loisirs

où allez-vous, pour ...	Commune (une seule réponse)
- faire une randonnée ?	
- pratiquer une activité sportive ?	
- pratiquer une activité artistique/festive ?	
- boire un verre ?	

Des profils types

13	13	25	25
Intérimaire		Ingénieur	
28 ans		41 ans	
AURADE		ESCORNEBOEUF	
de UasCugnie	5	SCoT de Gascogne	5
		Mère au foyer, 3 enfants (4, 13 et 15 ans)	
		39 ans	
		SARAMON	
		de UasCugnie	
28	2	5	15
Assistante maternelle		Personne à Mobilité Réduite (PMR)	
38 ans		54 ans	
MONFERRAN-SAVES		SAINT-CAPRAIS	
SCoT de Gascogne		de UasCugnie	
		x2	

Où acheter directement au producteur ?
Commerce

Où consulter un généraliste ?
Santé

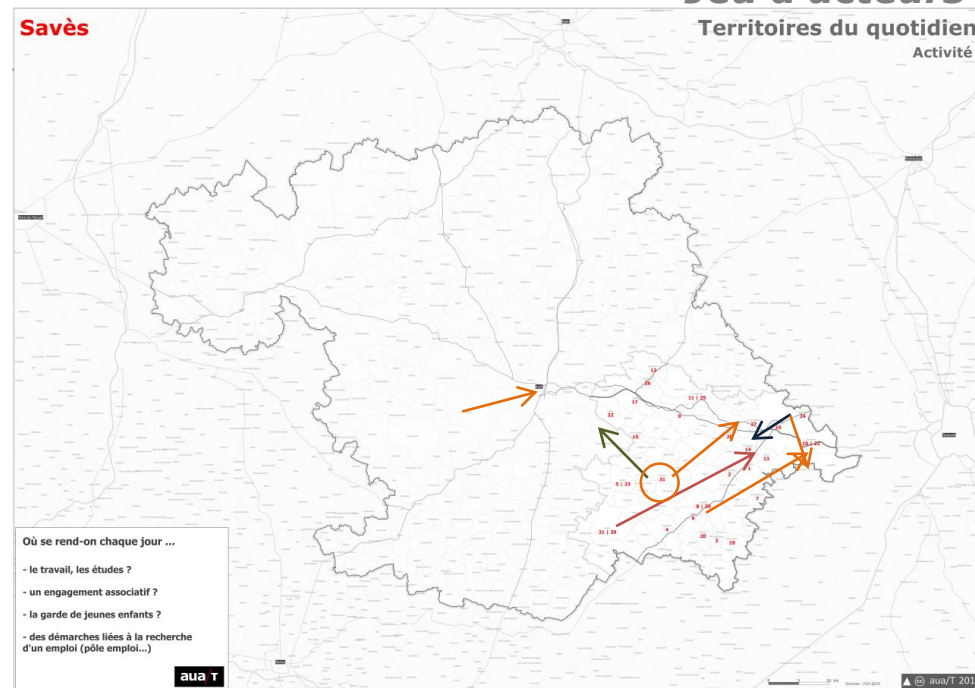
Où aller boire un verre ?
Loisirs

Où se rendre pour les activités extra-scolaires ?
Activités

Où aller voir un film ?
Culture

Les territoires du quotidien

Jeu d'acteurs



Un exercice en binôme

5

Vision partagée

Synthèse de l'atelier

- Regard croisé sur les différentes cartes thématiques réalisées

Quelles polarités apparaissent ?

Quels sont les principaux liens avec les territoires voisins ?

Quelle(s) thématique(s) reste(nt) majoritairement associées au territoire ?

Commission territoriale du SCoT

« A l'écoute des territoires »

